ART. PREMIER N° 687

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 144)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 687

présenté par Mme Parmentier-Lecocq

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 7, supprimer les mots :

« du salarié ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel